Parcours VTT Entre Vignobles des Costières et Étangs de Camargue

MEDITERRANEE CAMARGUE

Territoire de mémoire, une balade entre vestiges historiques, vignobles et roselières.

Randonnée sur les traces des moines cisterciens à l'origine de la création, en 1141, de l'Abbaye de Franquevaux, au bord du vaste étang du Scamandre,

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 17.8 km

et traversée des vignobles AOP Costières de Nîmes Vallée du Rhône, tout en suivant les pas des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.

Vous suivrez en partie le GR 653 (Sentier vers Saint Jacques de Compostelle - Voie d'Arles) sur plus de 2 km.

Itinéraire également accessible à vélo.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Latitude Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Dénivelé positif : 150 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Vignoble et terroir

Itinéraire

Départ : Parking des arènes, hameau de Franquevaux.
Arrivée : Hameau de Franquevaux
Balisage : GR Réseau local (balisage jaune et mobilier signalétique)
Communes : 1. Vauvert
2. Beauvoisin
3. Saint-Gilles

Profil altimétrique

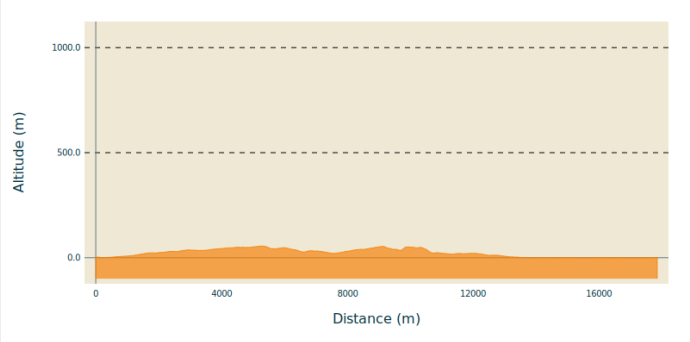

Altitude min 0 m
Altitude max 55 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous :

D- Départ depuis le parking des arènes, **hameau de Franquevaux**.

1. Emprunter le sentier d'interprétation de l'ancienne Abbaye de Franquevaux en suivant les 5 panneaux direction "**Pont de Franquevaux".** Longez le canal du Rhône à Sète direction "**Port de Plaisance de Gallician".**
2. Au port remonter dans le "**Hameau de Gallician"** et suivre **"Mas Prés Gallician"** puis au carrefour, suivre "**Vallat de Lagnon".**
3. Après avoir traversé la Voie Verte Vauvert – Gallician suivre "**Mas Roubaud"**, à l'intersection prendre à droite.

4. Traverser la D6572, passer devant le "**Mas de Beck"**. Au carrefour avec la D192 redescendre vers le canal direction **"Mas le Silex".**
5. Suivre "**Mas de Graille"** pour rattraper le GR653 en direction de **"Bois de Fonteuil".**
6. Continuer en suivant **"Bergerie", "Le Valladas", "Beau Bois", "Saint Jacques".**
7. Terminer en traversant la D6572 pour retourner au **"Hameau de Franquevaux"** par la D197**.**

Parcours du cartoguide de la collection départementale Espaces Naturels Gardois"Des Costières aux étangs de Camargue"

Sur votre route...

- Cave Gallician Signature (A)
- Vignobles des Costieres (B)
- Chevaux de Camargue (C)
- La Réserve du Petit Rhône (D)
- Les Costieres (E)
- Les Roselières (F)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO surwww.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

27 km au sud de Nîmes par la D197

Parking conseillé

Parking des arènes

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue
place Ernest Renan, 30600 Vauvert
accueil@otpetitecamargue.fr
Tel : 04 66 88 28 52
https://coeurdepetitecamargue.fr/
Accessibilité :

D'avril à octobre, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les lundis et samedis de 09h00 à 12h30 et jusqu'à 13h00 en juillet et août

De novembre à mars, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que du lundi au samedi de 09h00 à 12h30

Source

Itinéraire proposé par CC Petite Camargue
https://www.petitecamargue.fr/actions-touristiques/

Sur votre route...

Cave Gallician Signature (A)

Cave de Gallician
Attribution : Cave de Gallician

Vignobles des Costieres (B)

Depuis une vingtaine d’années les vins de Costières de Nîmes opèrent une impressionnante mutation qualitative. Les vignerons ont procédés à des arrachages, replanté certains cépages plus qualitatifs, modernisé leurs caves et habilement travaillé la vigne.
Par ailleurs, l’AOC Costieres de Nimes s’est impliquée dans le projet européen « Biodivine » de renouveau de la biodiversité dans les vignobles. Une cinquante hectares de l’AOC ont été choisies cette année pour faire partie des sites d’expérimentation. Une manière également de donner une « signature végétale » pour l’appellation Costières de Nîmes.
Attribution : ©Brice Jaure

Chevaux de Camargue (C)

Depuis une vingtaine d’années les vins de Costières de Nîmes opèrent une impressionnante mutation qualitative. Les vignerons ont procédés à des arrachages, replanté certains cépages plus qualitatifs, modernisé leurs caves et habilement travaillé la vigne.
Par ailleurs, l’AOC Costieres de Nimes s’est impliquée dans le projet européen « Biodivine » de renouveau de la biodiversité dans les vignobles. Une cinquante hectares de l’AOC ont été choisies cette année pour faire partie des sites d’expérimentation. Une manière également de donner une « signature végétale » pour l’appellation Costières de Nîmes.
Attribution : ©Brice Jaure

La Réserve du Petit Rhône (D)

Créée en 2017, la Réserve du Petit Rhône est un site d'environ 70 hectares, aménagé en deux parties afin de découvrir la faune et la flore de la Camargue gardoise
Attribution : réserve du petit rhône

Les Costieres (E)

Perchée sur son plateau alluvionnaire entre Vauvert, Franquevaux, saint Gilles, Bellegarde et Beaucaire ; la Costière culmine en puechs parsemés de grès (146 m d ailtude , Puech Dardaillon) et en colines aux sols ocres de Gapan. Ces terrasses accueillent une viticulture de qualité et des vignerons produisant de jolis vins gorgés du soleil méditerranéen. Grâce au canal Philippe Lamour les production fruitieres irriguées s'y plaisent . Notre vue plonge ensuite au sud sur les roselières de petite Camargue ou au nord sur la plaine céréalière de Nîmes.
Attribution : ©Brice Jaure

Les Roselières (F)

Avec 5 000 ha, les roselières de Camargue sont les plus vastes de France. Si la coupe du roseau vert, comme fourrage d’été, est pratiquée dès le Moyen-Age, elle s’effectue aujourd’hui essentiellement sur le roseau sec de mi-novembre à fin mars. La coupe manuelle au « sagnadou » , minime aujourd’hui, a laissé place à une exploitation mécanique à grande échelle. Avec 2 000 ha coupés, et un million de bottes par an, la Camargue assure les trois quarts de la production française dont la très grande majorité vient des marais de petite Camargue (Charnier, Scamandre) dans le Gard.
Attribution : ©Brice Jaure